

# Parlons Vélo ! Municipales 2020 Mulhouse (68100, 68200)

## Réponses de Michèle Lutz, au nom de la liste « Mulhouse en grand avec Michèle Lutz et Jean Rottner »

– le 11/03/2020 à 11:51 –

### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

#### Action n°1 : je ne m'engage pas

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 6 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 1400000 euros

A l'échelle des deux prochaines années, le montant global qui sera alloué pour la création de deux voies express Nord/ Sud et Est/ Ouest sera supérieur au budget annuel proposé dans cette question. Ces deux équipements viendront nécessairement impacter positivement le plan global de circulation, qui pourra alors être revu.

#### Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 6 fois par an.

La Ville organise déjà une concertation régulière avec les partenaires, notamment associatifs, sous la forme d'un comité de pilotage mis en place à cet effet et qui a vocation à être maintenu.

#### Action n°3 : je ne m'engage pas

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Nous devons aller au-delà. C'est l'ensemble de la collectivité qui doit penser vélo.

### Développer un réseau cyclable cohérent

#### Action n°4 : je m'engage

Créer un réseau express vélo Voir le manifeste : à la lettre L.

C'est ce que nous proposons via la création de deux voies express allant du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, complètement naturées et destinées à des déplacements apaisés et sécurisés.

#### Action n°5 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Voir le manifeste : à la lettre P

#### Action n°6 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Voir le manifeste : à la lettre P

#### Action n°7 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines.

Oui, c'est inscrit au plan vélo de la Ville de Mulhouse (8 pistes qui pénètrent dans la ville et qui viennent de la périphérie), en cohérence avec le schéma directeur de l'agglomération.

### Action n°8 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur Voir le manifeste : à la lettre P

Nous avons l'intention de changer de logiciel en commençant par identifier la place du piéton et du vélo, pour ensuite adapter le plan de circulation à cette priorité.

### Action n°9 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019.

### Action n°10 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Ceci existe déjà mais est encore à améliorer.

## Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

### Action n°11 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes.

C'est déjà en cours via la voie sud : en concentrant le trafic de transit sur cette infrastructure, de l'espace a été libéré pour le vélo sur d'autres axes comme par exemple la rue des Bonnes Gens ; cette démarche va être poursuivie en aménageant les autres axes libérés depuis la mise en service de la voie sud : avenue d'Altkirch, avenue de Colmar...

### Action n°12 : je ne m'engage pas

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

### Action n°13 : je m'engage

Afin d'améliorer la sécurité de toutes et tous, la qualité de l'air et de favoriser les mobilités douces, en application de l'article L. 2213-2 1° du Code Général des Collectivités Territoriales, interdire la traversée de la ville aux camions de plus de 3,5t.

Cela impliquera une étude qui s'assure de la cohérence avec les besoins des acteurs économiques : la solution que l'on propose étant à l'avenir dans la logistique verte.

### Action n°14 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Nous avons l'intention de changer de logiciel en commençant par identifier la place du piéton et du vélo, pour ensuite adapter le plan de circulation à cette priorité.

### Action n°15 : je m'engage

Mettre en place une Zone à Faibles Émissions ambitieuse Voir le manifeste : à la lettre P

Nous souhaitons avoir une réflexion autour des écoles.

### Action n°16 : je ne m'engage pas

Arrêter tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés.

Certaines nouvelles infrastructures permettent au contraire de réguler le trafic automobile en concentrant le transit sur certains axes ce qui permet de libérer de vastes espaces pour la simple desserte et les déplacements doux.

### Action n°17 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos.

### Action n°18 : je ne m'engage pas

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Actuellement, 75% des rues de Mulhouse sont en zone 30 ou de rencontre. Nous proposons d'atteindre 100% des rues hors axes primaires.

### Action n°19 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

### Action n°20 : je ne m'engage pas

Réserver les zones suivantes aux modes actifs et aux transports en commun : Limitation du trafic de transit en le canalisant (Exemple : quartier Furstenberger – restreindre la circulation rue Anna Schoen des véhicules venant de Roosevelt et Passerelle qui veulent se rendre au Pont de Bourtzwiller en les obligeant à emprunter Roosevelt jusqu'à l'avenue de Colmar – idem dans l'autre sens afin qu'ils empruntent le quai du Forst et non Schwartz et Anna Schoen) ☒  
Rue de Soultz, mise place d'un axe vélo par la suppression de la voie de circulation automobile sortante, celle-ci étant déviée dans la rue de Kingersheim (mise en place d'une boucle) ☒  
Suppression de toutes les voiries à 2 X 2 voies : rue Porte du Miroir, rues Lefevre/Juin/Hardt, bd de l'Europe... ☒  
Création d'un axe vélo Est-Ouest de l'avenue de Colmar jusqu'au bd Stoessel en empruntant la rue Engel Dollfus (suppression d'une voie de circulation) et la rue Descartes.

Proposition qui nécessite d'avoir une vision globale sur la circulation avant d'aller aussi finement dans le détail.

### Action n°21 : je m'engage

Transformer en zone piétonne Extension de la zone piétonnière de l'Hyper centre – centre historique (rue des Fleurs/Tanneurs/Arsenal/Bonbonnière et de l'autre côté rue du Sauvage/Pasteur  
Impossibilité de traverser le centre-ville en véhicule motorisé individuel : Kennedy – Europe, soit concrètement appliquer généralement le principe de la marguerite par rapport au centre-ville- par la création de boucles de circulation pour les véhicules individuels motorisés.

Cette proposition est actuellement à l'étude. Elle sera partagée avec les Mulhousiens et les acteurs économiques du territoire.

### Action n°22 : je m'engage

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment Généralisation générale dans les quartiers résidentiels des zones à vitesses limitées (Z 30 ou à 20)

### Action n°23 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

En végétalisant les cours d'école, et en limitant la circulation aux abords des écoles, nous souhaitons créer de véritables bulles apaisantes.

### Action n°24 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement.

### Action n°25 : je m'engage

Étendre la zone de stationnement payant pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

### Action n°26 : je m'engage

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

## Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

### Action n°27 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé Valoriser les transports en commun et les parkings relais. Il s'agit de tirer tout le bénéfice qu'on peut attendre de la mise en service d'un réseau complet de tramway, avec une réorganisation du réseau de bus, des parkings relais plus attractifs et efficaces, une politique tarifaire plus incitative., en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Il ne faut néanmoins pas oublier que le réseau de bus a été réorganisé cette année et qu'il s'agit d'un projet à partager avec l'agglomération, compétente en la matière.

### Action n°28 : je m'engage

Donner plus de souplesse à l'embarquement des vélos dans le tramway.

### Action n°29 : je ne m'engage pas

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Le mobilier à vélo déjà en place ne sera pas modifié. La question se posera pour les nouvelles implantations.

### Action n°30 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Oui, surtout dans les zones d'intermodalité.

Pour inciter à la pratique du vélo, nous développerons les équipements qui permettent un stationnement sécurisé. Dans le même esprit, nous prendrons en charge 100% du marquage vélo.

### Action n°31 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

### Action n°32 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

### Action n°33 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

### Action n°34 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

### Action n°35 : je ne m'engage pas

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

### Action n°36 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

### Action n°37 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Cet accompagnement sera à renforcer dans le cadre de la création d'une maison du vélo qui mettra en synergie tous les acteurs du territoire.

#### Action n°38 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.

C'est l'un de nos engagements de campagne.

#### Action n°39 : je ne m'engage pas

Créer une agence d'écomobilité, Ouvrir sans tarder une Maison de la Mobilité. Cette Maison doit participer au développement de l'intermodalité des transports et favoriser l'utilisation du vélo en donnant des services, du conseil, du soutien, une vélo-école et un atelier d'autoréparation vélos tant attendu par l'association Potocyclettes.

L'ensemble de ces propositions pourraient utilement être intégrées à la maison du vélo.

### Promouvoir une culture vélo

#### Action n°40 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Nous proposons l'apprentissage du vélo et du code de la route pour tous les enfants des écoles élémentaires en favorisant l'accessibilité aux écoles élémentaires et collèges.

#### Action n°41 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Déjà fait dans une forme de mutualisation. Nous poursuivront l'équipement en matériel vélo de nos écoles.

#### Action n°42 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Une piste d'apprentissage municipale existe déjà ; elle va être néanmoins totalement réimplantée en 2020 aux abords du musée de l'automobile pour un montant de 115 000€.

#### Action n°43 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Dans la mesure des possibilités de chacun.

#### Action n°44 : je m'engage

Sensibiliser les agents au strict respect du code de la route et donc des aménagements cyclables et piétons.

#### Action n°45 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

#### Action n°46 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Il s'agit d'une discussion à opérer dans le cadre du dialogue social.

#### Action n°47 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Une expérimentation a déjà été réalisée mais non fructueuse. Elle pourrait être relancée au regard de l'évolution des mentalités et des nouveaux équipements.

#### Action n°48 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture".

#### **Action n°49 : je ne m'engage pas**

Accroître le soutien à La fête du vélo le 1er samedi de Juin sans interférer en organisant une fête du sport au même moment.

La Journée olympique est associée à la Fête du Sport, qui a lieu le 23 juin, et mise en place par le ministère des Sports. Aussi, nous maintiendrons cette date jusqu'en 2024.

Pour autant, nous envisageons de dédier un dimanche par mois à la pratique du vélo, en fermant le centre-ville aux voitures.

#### **Action n°50 : je m'engage**

Adopter l'éco-conditionnalité pour les autorisations d'occupation de l'espace public. Des parkings vélos sécurisés à chaque manifestation

#### **Action n°51 : je m'engage**

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

#### **Action n°52 : je m'engage**

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

#### **Action n°53 : je m'engage**

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : La loi offre la possibilité aux entreprises et administrations d'attribuer à leurs salariés un « forfait mobilités durables », une prime vélo (ou co-voiturage) défiscalisée jusqu'à 400 euros par an.

Question en lien avec la vision d'une ville durable et responsable qu'il nous faut partager avec les chefs d'entreprise du territoire.

### **Commentaires généraux**

L'automobile reine du centre-ville a vécu. L'avènement d'une nouvelle mobilité est indispensable. Nous nous engageons à encourager la pratique du vélo en :

1. Développant et améliorant le réseau cyclable :

- Création de 2 grands axes Vélo-Express traversant la ville Est/Ouest et Nord/Sud : la colonne vertébrale des déplacements doux auquel s'ajoutera un quadrillage de la ville.
- Amélioration de l'accessibilité à vélo des écoles primaires et des collèges.

2. Assurant l'information et l'éducation des citoyens à la pratique du vélo

- Création d'une maison du vélo pour y trouver les informations, les formations et les conseils utiles à l'utilisateur.
- Apprentissage systématique du vélo et du code de la route pour les enfants des écoles élémentaires.

3. Sécurisant le matériel des usagers

- Gratuité du marquage des vélos.
- Augmentation des zones de stationnement de vélos vidéo surveillées.
- Mise en place des abris à vélos sécurisés et présence systématique d'arceaux à vélos devant les lieux fréquentés.